



Chalair intensifie ses trajets La Rochelle-Lyon

lundi 21 septembre 2020, par [lpe](#)

Suspendue pendant 3 mois, la liaison La Rochelle - Lyon avait repris le 15 juin dernier, avec une offre réduite à 2 / 3 vols par semaine, en lien avec le réamorçage très progressif des déplacements et des voyages en France.

Depuis début septembre, la compagnie aérienne Chalair qui assure cette liaison a augmenté progressivement son offre, passant de 3 rotations par semaine début septembre, à 5 rotations par semaine actuellement.

La liaison est actuellement desservie 1 fois par jour, du lundi au vendredi.

La compagnie Chalair a décidé de continuer à renforcer son offre, en ajoutant 2 fréquences hebdomadaires à compter du 5 octobre, afin de permettre aux entreprises et aux particuliers de se déplacer dans de meilleures conditions.

A compter de cette date, la ligne sera donc opérée à raison de 7 aller-retours par semaine : 2 A/R par jour les lundis et vendredis et un par jour les mardis, mercredis et jeudis.